



MAIRIE
18 Avenue de la Gare
54290 BAYON
Tél : 03 83 72 51 52
secretariat@mairie-bayon.fr
www.mairie-bayon.fr

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 19/10/2022

L'an deux mille vingt-deux, le dix-neuf octobre à 19h00, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence du Maire, Mme CHARROIS Nicole.

Etai(ents) présents : Mme CHARROIS Nicole, M. CUNAT Damien, Mme BEURTON Sandrine, M. RAULIN Thomas, M. DELIEGE Fabrice, M. RUSE Serge, Mme VAUNE Audrey, Mme RAUMEL Karine, M. LAMOISE Régis, Mme COINTEAUX Chantal, M. DECLERCQ Ludovic, Mme PETAT COLLE Annick, M. ROUY Christophe, Mme FRANCOIS Vanessa.

Etai(ent) excusé(s) : Mme DELORME Sylvie, Mme LURION Eve-Hélène.

Etai(ent) absent(s) : /

A été nommé comme **secrétaire de séance** : Mme RAUMEL Karine

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 16
Présents : 14
Absents : 0
Excusés : 2
Nombre de suffrages exprimés : 14
Pour : 14
Contre : 0
Abstentions : 0

Convention d'utilisation de l'abri à sel du centre d'exploitation de
Virecourt
Délibération n°2022 - 50

Date de convocation
14/10/2022

Date d'affichage
21/10/2022

Considérant le manque de place dans le bâtiment des services techniques,
Considérant qu'il faut pouvoir stocker le sel de déneigement dans un endroit couvert,
Considérant la possibilité de pouvoir stocker du sel dans l'abri à sel du Département,

Le Maire certifie le caractère exécutoire de la présente délibération, qui a été transmise en Sous-Préfecture et publiée le :

21/10/2022

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

AUTORISE

Madame le Maire à signer la convention d'utilisation de l'abri à sel du centre d'exploitation de Virecourt avec le Département ci-annexée.



Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.
Ont signé au registre les membres présents.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Bayon,
Le Maire

